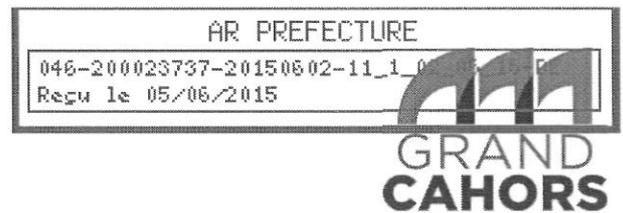


Affiché

Le 11 JUIN 2015



Séance du 2 juin 2015 à 19 heures  
Commune de LE MONTAT – Salle des fêtes

Aujourd'hui, deux juin deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Le Montat – Salle des fêtes

Etaient présents :

52 titulaires dont 7 possédant une procuration  
4 suppléants dont 0 possédant une procuration

**- TITULAIRES ET SUPPLEANTS :**

ARCAMBAL

BOISSIERES  
CABRERETS  
CAHORS

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
COURS

CRAYSSAC  
DOUELLE

ESPERE  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT

LES JUNIES  
LHERM  
MECHMONT  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PRADINES

ST DENIS CATUS  
ST MEDARD  
TRESPOUX-RASSIELS  
VERS

M. LABRO Didier (tit) procuration de Mme TEULIERES Marcelle (tit),

M. PARNAUDEAU Willy (tit),  
M. SEGOND Dominique (tit),

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), Mme LASFARGUES Geneviève (tit) procuration de M. COLIN Henri (tit), M. SIMON Michel, M. MUNTE Serge (tit) procuration de M. SINDOU Géraud (tit), M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. DELPECH Bernard (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), M. TESTA Francesco (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme BONNET Catherine (tit) procuration de M. COUPY Daniel (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),

M. TILLOU José (tit),

M. DUJOL Jean-Paul (tit)

M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),

M. PEYRUS Guy (tit), M. GARD Michel (sup),

Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),

M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),

M. TREIL Jean (tit), Mme LANES Bénédicte (tit) procuration de M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),

M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),

M. MOLINIE Romuald (tit),

M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),

M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),

Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit)

M. NOUAILLES Serge (tit),

M. MOUGEOT Jean-Paul (tit) procuration de Mme LAGARDE Geneviève (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),

Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),

Mme SALANIE Jacqueline (sup),

M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),

M. GALTHIE Jean-Noël (tit),

Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),

M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),

M. FIGEAC Philippe (tit),

M. FERNANDEZ Pierre (ti),

M. LAVAUUR Pascal (tit) procuration de M. DIOT Fabrice (tit),

M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

AR PREFECTURE

046-200023737-20150602-11\_1\_02\_06\_15-DE  
Reçu le 05/06/2015

Service : Voirie

**Objet : Programme voirie 2015 – Délégation de maîtrise d'ouvrage et participation financière pour l'aménagement des rues du centre bourg à Labastide du Vert**

**A été adopté à l'UNANIMITE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

**Séance du 2 juin 2015**  
**Rapporteur : Jean-Paul DUJOL**

Rédacteur : Denis MONTPEZAT  
Service : Voirie

**Objet : Programme voirie 2015 – Délégation de maîtrise d’ouvrage et participation financière pour l’aménagement des rues du centre bourg à Labastide du Vert**

Mesdames, Messieurs,

La commune de Labastide du Vert, membre du Grand Cahors, a engagé un programme d’embellissement des rues du centre bourg (réfection des réseaux enterrés – construction de caniveaux, de trottoirs et d’espaces publics – reconstruction des chaussées).

Ce programme intègre la réfection des revêtements des voies reconnues d’intérêt communautaire en enrobés bitumineux qui améliorent le confort de circulation et l’esthétique du centre bourg par une meilleure qualité du revêtement.

La Communauté d’agglomération a inscrit dans son programme d’investissement 2015 la réfection des revêtements des chaussées énumérées en objet de Labastide du Vert selon des techniques d’enduits bitumineux identiques à l’existant.

Pour les travaux de voirie d’intérêt communautaire, la commune participera donc au financement des travaux de construction d’aménagements neufs et de la plus-value pour les enrobés bitumineux.

Par ailleurs, cette opération ne peut pas être scindée pour des contraintes techniques de réalisation des travaux.

Pour cette opération à caractère urbain et esthétique, la maîtrise d’ouvrage doit être déléguée par notre groupement à la commune de Labastide du Vert pour une gestion globale des travaux (voirie, trottoirs, réseaux, signalisation, mobilier).

Le plan de financement est le suivant :

Montant total des travaux HT	22 000 €
Part du Grand Cahors HT	10 000 €
Part de la commune de Labastide du Vert HT	12 000 €

J’ai donc l’honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De déléguer la maîtrise d’ouvrage de la Communauté d’agglomération du Grand Cahors à la commune de Labastide du Vert pour les travaux d’aménagement des rues du centre bourg ;

- b- D'autoriser la signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de participation financière du Grand Cahors aux travaux de réfection des chaussées de la voirie d'intérêt communautaire, ci annexée ;
- c- D'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;
- d- D'inscrire au budget 2015 le montant de la participation du Grand Cahors selon les modalités du plan de financement susvisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
  
Jean-Marie SOUZE-FAURE

